

TENNIS

PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

vous accompagne dans cette reprise avec une série de mesures pour pratiquer dans des conditions optimales de sécurité

1 ESPACE SPORTIF DE PRATIQUE	Port du masque obligatoire à l'entrée des installations, dans les circulations, possibilité de l'enlever durant sa pratique sportive.
	Obligation de se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique à l'entrée du bâtiment et régulièrement durant sa pratique.
	Entrée et sortie différenciées, indiquées sur les portes, séparées par une table sur laquelle du gel hydroalcoolique est disponible.
	Accès aux vestiaires (individuels ou collectifs) et toilettes accessibles dans les conditions strictes de distanciation sociale, de port de masque et de lavage des mains.
2 AVANT LA PRATIQUE	Tenue d'un registre de présence par l'enseignant avec noms, prénoms de chaque pratiquant (traçabilité fournie aux services sanitaires en cas d'enquête épidémiologique).
	Vous munir du kit suivant : gel hydro alcoolique, chiffon microfibre, masque, gourde, serviette, un petit sac (type sac congélation) pour stocker le masque.
	Les usagers devront arriver en tenue adaptée et repartir après leur séance, une paire de chaussures spécifique sera apportée dans un sac pour un usage dans la salle.
	L'entrée dans l'espace de pratique se fera avec le port du masque. Chaque étudiant prendra soin de déposer ses affaires personnelles à l'écart de celles des autres. L'enseignant signalera le moment de la dépose du masque.
3 PENDANT LA PRATIQUE	Chaque étudiant devra être muni de sa propre raquette et garder son petit matériel (gourde, serviette, masque...) à côté de son espace de pratique.
	Regroupements des étudiants (consignes, bilans, mise en place, ...) limités en temps et en nombre avec respect des distances physiques de sécurité entre les pratiquants.
	Lors de la pratique, un maximum d'un étudiant par demi-terrain sera respecté. Les étudiants en attente doivent se mettre en retrait d'au moins 2m par rapport au terrain. Respect d'une distance de 2m lors des croisements éventuels (changement de terrain etc...). Pas de pratique en double.
	Adaptation des contenus pédagogiques et didactiques mis en œuvre par l'enseignant au regard conditions et des préconisations fédérales et institutionnelles de reprise des activités physiques
4 APRES LA PRATIQUE	Désinfection de tout le matériel utilisé (poteaux, caddies, petit matériel, ballons,...) à l'issue de chaque cours.
	La sortie de l'espace de pratique se fera avec le port du masque. L'enseignant signalera le moment du départ.
	La sortie des batiments se fait dans le respect de la distanciation sociale, et des sens de circulation matérialisés.

En cas de symptômes, respectez les consignes sanitaires et restez chez vous